

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

ENSEIGNANTS, CPE, PSYEN CONTRACTUELS

FO revendique un vrai plan de titularisation

Alerte sur le réemploi et l'entretien professionnel couperet

La rentrée 2018 a été catastrophique : des milliers de contractuels ont été licenciés ou non renouvelés.

Le décret du 29 août 2016 était présenté comme une avancée. FO s'y est opposé.

Pourquoi ? Parce que sous couvert de mettre une place une harmonisation de la gestion des personnels, le décret a instauré un outil à licencier : l'entretien professionnel tous les trois ans. Censé permettre un avancement sur des critères flous, il donne lieu, dans de trop nombreux cas, à un licenciement ou à un non-renouvellement pour des personnels qui ont donné satisfaction pendant des années et qui sont...proches de la cédéisation.

Alerte sur les salaires!

Le décret du 29 août 2016 prévoit le premier recrutement au niveau plancher. Ce texte prévoit aussi que le traitement peut varier en fonction des besoins et des contraintes géographiques. Résultat : des salaires sont revus à la baisse en fonction d'ajustements budgétaires. Pour FO, aucune baisse de rémunération n'est acceptable. FO intervient pour défendre les personnels concernés.

Au niveau académique, FO demande que l'évolution de carrière ne dépende pas de l'entretien professionnel mais qu'il soit fonction de l'ancienneté.

En application de PPCR, le point d'indice a été a nouveau gelé cette année.

Je vote FO pour un plan massif de titularisation

FO le répète depuis 2013, le plan Sauvadet n'a jamais été un plan de titularisation des collègues contractuels, mais une machine à créer de la précarité. De 2013 à 2018, 15 267 postes d'enseignants ont été proposés aux concours réservés. 8 226 contractuels ont finalement été titularisés. Soit 53,88 % par rapport au nombre des postes proposés!

Pour FO, l'urgence, c'est

- ✓ Le rétablissement des postes supprimés et l'augmentation des postes aux concours
 - ✓ Un véritable plan de titularisation
 - ✓ Le réemploi de tous les contractuels
 - ✓ Contre l'évaluation couperet
 - ✔ Contre le traitement à géométrie variable et à la tête du client
- ✔ Pour exiger l'augmentation immédiate des salaires de 16% de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000



Résister, revendiquer, reconquérir

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, 3 clics pour voter FO CCP 1, CTA et CTM